

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SP210 sur la commune principale de l'AIOT Fin des Isles 25440 QUINGEY.

La référence de votre dossier est A-4-D7LVK9QEC et concerne une demande de type "une déclaration du bénéfice des droits acquis"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/05/2024 à 16h15 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration du bénéfice des droits acquis**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **58210497200275**

Raison sociale **SOCIETE DU PIPELINE SUD-EUROPEEN**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

La fenouillère BP 14

13270 FOS SUR MER

Signataire

Qualité : **Directeur Général**

Référent

Fonction : **Chef de Division Risques Industriels**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SP210**

Description des activités :

La présente déclaration vise à faire bénéficier des droits acquis la station SP210 exploitée sur le site de Quingey (25) par SPSE. Sur cette station, se trouvent deux citernes enterrées de 10 m3 et 20 m3. Les deux citernes sont vides de substances. La station de Quingey est déconnectée du réseau de canalisation et en azote. La citerne d'un volume nominal de 10 m3 est une citerne à simple enveloppe, enterrée et stratifiée sur le tiers de sa hauteur. La citerne d'un volume nominal de 20 m3 est une citerne à simple enveloppe, semi enterrée. Ces citernes font partie de la station

de pompage dont les équipements sont considérés comme annexes à la canalisation et donc couverts par la réglementation pipeline. Cette station et ses citernes sont classées en arrêt temporaire. SPSE conserve les deux citernes mais s'engage en cas de remise en service de cette installation pour des besoins industriels à rester en dessous du seuil de 10 t en cumulant les quantités des deux citernes. Les dispositifs techniques installés sur l'installation permettront de garantir son classement à déclaration ICPE. SPSE déclare l'installation sous la rubrique 4330 car aujourd'hui elle est destinée au pétrole. La rubrique sera revue en cas d'une utilisation d'un nouveau produit.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Fin des Isles

25440 QUINGEY

X : 918141

Y : 6670712

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4330	4330-2	Liquides inflammables de	Quantité susceptible d'être	DC	

catégorie 1 présente 9.9 t

Les rubriques de la nomenclature des installations classées sont consultables sur le site internet AIDA : <http://www.ineris.fr/aida>

Pour mémoire, si le bénéfice des droits acquis inclut à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation relative aux installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) visés à l'article L. 214-1 sous le régime de l'autorisation et que cette ou ces rubrique(s) sont connexes au projet relevant de la réglementation ICPE ou ont une proximité avec l'installation classée de nature à modifier notablement les dangers ou inconvénients de l'installation projetée, il convient de ne pas utiliser ce formulaire, mais de déclarer le bénéfice des droits acquis dans le cadre de l'autorisation environnementale.

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**